

Délégués en France

Alsace

46 rue principale
68380 SONDERNACH
Déléguée : Anita Haberer
Téléphone : 03 89 77 40 55
Email : artcalsace@orange.fr

Ardèche

23 descente de la Terrisse
Quartier Bouteyre
07200 MERCUER
Délégué : Jean-Paul Edouard
Téléphone : 06 73 60 71 73
Email : edouardjeanpaul@yahoo.fr

Auvergne Rhône-Alpes

Secrétariat du Professeur Honnorat
Hôpital Neurologique Pierre Wertheimer
59 boulevard Pinel
69677 BRON cedex
Téléphone : 04 72 35 78 06
Email : ara@artc.asso.fr

Bordeaux-Aquitaine

15 rue du Général Margueritte
33400 TALENCE
Délégué : Jean-Michel Roiné
Téléphone : 06 52 69 48 40
Email : artc.bordeaux@free.fr

Essonne

47 chemin des Hauts Gravières
91370 VERRIERES LE BUISSON
Déléguée : Florence Chiron
Téléphone : 06 82 13 96 61
Email : essonne@artc.asso.fr

Nancy-Lorraine

Institut de Neurologie - GHPS
47-83 boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS
Téléphone : 01 45 83 36 78
Email : nancy-lorraine@artc.asso.fr

Normandie

1 Les Ferrettes - Neuilly sur Eure
61290 LONGNY LES VILLAGES
Déléguée : Muriel Brandel
Téléphone : 06 07 79 62 50
Email : normandie@artc.asso.fr

Pays d'Adour

46 avenue du Château d'Este
64140 BILLERE
Déléguée : Marie-France Gruet
Téléphone : 05 59 13 82 56
Email : contact@artcbearn.org

Toulouse Midi-Pyrénées

6 rue des Coquelicots
31780 CASTELGINEST
Délégué : Luc Dalmonti
Téléphone : 06 09 74 75 52
Email : artc.toulouse@orange.fr

Fonds Thomas Berthy

c/o ARTC
Fondatrice : Marie-Claude Berthy
Téléphone : 06 18 04 12 25
Email : marie-claude.berthy@artc.asso.fr

Paris, le 6 octobre 2023

Chers membres de l'ARTC,

Vous êtes priés de prendre part à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ARTC

qui se tiendra

SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 à 10h00

Cette Assemblée Générale Extraordinaire se déroulera en visioconférence.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du projet de nouveaux statuts ;
2. Pouvoir au président de signer les statuts et de procéder à toutes les formalités concernant leur dépôt ainsi que celui du dossier requis auprès du ministère de l'intérieur, en vue de l'obtention de la Reconnaissance d'Utilité Publique de l'ARTC ;
3. Pouvoir au président pour amender les nouveaux statuts en vue d'en clarifier la rédaction et d'apporter les modifications non substantielles qui s'avèreraient nécessaires afin de répondre aux demandes du ministère de l'intérieur et du Conseil d'Etat, dans le cadre de l'instruction de la demande de Reconnaissance d'Utilité Publique ;

En votre qualité de membre de l'ARTC, lors de cette Assemblée Générale Extraordinaire, vous allez être amené à approuver la modification des statuts en vue de l'obtention de la Reconnaissance d'Utilité Publique de l'ARTC. Nous vous remercions de consulter le projet de modification des statuts de l'ARTC, joint à cette convocation, qui a été adopté le 6 octobre 2023 par le conseil d'administration et de nous transmettre vos commentaires en amont de l'Assemblée Générale Extraordinaire par mail à contact@artc.asso.fr

Cette réunion est très importante dans la vie de notre association, c'est la raison pour laquelle nous comptons sur votre participation. Cette assemblée générale extraordinaire ne peut valablement délibérer que si le quart au moins des membres sont présents ou représentés. Si vous ne pouvez pas être présent, nous vous remercions de nous adresser votre pouvoir dont vous trouverez le formulaire joint à cette convocation.

Le lien <https://artc-asso.fr/ageartc/>, vous permet de retrouver ces différentes informations et vous permettra de vous connecter samedi 21 octobre 2023 à 10 h 00 pour rejoindre l'Assemblée Générale Extraordinaire via zoom.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien amicalement,

Le Conseil d'Administration de l'ARTC

Association Loi 1901 - SIRET : 38953982600013

Institut de Neurologie Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière 47-83 Boulevard de l'Hôpital 75013 PARIS

Tél. : 01 45 83 36 78

courriel : contact@artc.asso.fr - Site internet : www.artc.asso.fr